

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY -
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT -

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00154134	Commune	SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	lundi 21 novembre 2022 à 11h43
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000585 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	PHARMACIE DE ST MARTIN D'ABBAT		
Motif	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	14,0 °C				25,00
Chlore libre	<0,03 mg(Cl2)/L				
Chlore total	<0,03 mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : D1D2M

Code SISE de l'analyse : 00168315

Référence laboratoire : LSE2211-52206

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0				
Coloration	<5	mg(Pt)/L			15,00
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,76	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,05	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	271	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L			0,50	

FER ET MANGANESE

Fer total	128	µg/L				200,00
Manganèse total	16	µg/L				50,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cadmium	<1	µg/L			5,00	
Chrome total	<5	µg/L			50,00	
Cuivre	0,020	mg/L			2,00	1,00
Nickel	<5	µg/L			20,00	
Plomb	<2	µg/L			10,00	
Antimoine	<1	µg/L			10,00	

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L			0,50	
----------------------------	--------	------	--	--	------	--

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L			0,01	
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L			0,10	
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L			0,10	
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L			0,10	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L			0,10	
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L			0,10	

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00154134)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution (circulaire DGS/SD7A n°45 du 5 février 2004).

Signé à Orléans le 27 janvier 2023

Pour le Directeur général par intérim
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

L'ingénieur d'études sanitaires

Nicolas BUCKENMEIER